

REVUE BELGE  
DE  
NUMISMATIQUE

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE

DIRECTEURS :

MM. LE V<sup>te</sup> B. DE JONGHE, LE C<sup>te</sup> TH. DE LIMBURG-STIRUM ET A. DE WITTE.

1907

SOIXANTE ET TROISIÈME ANNÉE.



BRUXELLES

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,  
*Rue de la Limite, 21.*

1907

UN DOUBLE SOUVERAIN D'OR  
 INÉDIT  
 DE MARIE-THÉRÈSE

FRAPPÉ A ANVERS



Buste de l'impératrice, à droite, une couronne sur la tête. Elle est décolletée et porte un manteau de cérémonie que fixe, sur l'épaule droite, un cabochon. Légende : MAR . TH . D : G . R . — IMP . G . HUNG . BOH . R. Sur la coupure du bras : R(ottiers).

*Rev.* Sur une croix de saint André, un cartouche portant l'écu ovale couronné mi-parti Autriche-Bourgogne. Sous l'écu, la main d'Anvers. Légende : ARCH . AUS . DUX . BURG . BRAB . C . FL . 1757.

Ce double souverain est resté inconnu de M. A. de Witte, qui reproduit seulement le souverain à

ce type (*Histoire numismatique du Brabant*, planche LXXIX, n° 1115). Le double souverain anversois qu'il a connu (même planche, n° 1112) porte au revers un écu découpé à l'allemande et aucune broche ne fixe le manteau à l'épaule de l'impératrice.

L'atelier d'Anvers fut transféré à Bruxelles au commencement de l'année 1758 et on continua à y frapper, jusqu'à la mort du mari de l'impératrice, des doubles souverains à l'écu ovale, mais sans attache de manteau à l'épaule de Marie-Thérèse. (DE WITTE, pl. LXXXI, n° 1135.)

Notre pièce est d'autant plus intéressante, qu'aucun document n'est venu jusqu'ici établir la frappe de doubles souverains à Anvers en 1757, frappe que M. de Witte se bornait à dire possible, sinon probable.

CHARLES HERMANS.

---